Lettre d'Information #93

Gamme FCPI - FCPR



Septembre 2026

EIFFEL
INVESTMENT GROUP

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés (www.eiffel-ig.com) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

Commentaire de gestion

Au 30 juin 2026



Franck HALLEY
Managing Director
Head of Private Equity Wealth



Laurent INGLEBERT
Managing Director
Gérant



François-Xavier DURAND-MILLE
Gérant



Julie PARAY
Gérante

Un semestre actif dans un environnement toujours sélectif

Les valeurs liquidatives des FCPI de la gamme Eiffel ont connu des évolutions d'amplitude globalement contenue au premier semestre 2026. Les fonds ALTO Innovation 2019 et ALTO Innovation 2021 ont été un peu plus affectés, notamment en raison de leur exposition à certaines sociétés du secteur du logiciel. Les variations des autres millésimes sont restées plus limitées, avec des évolutions légèrement positives ou négatives selon la composition et la maturité de chaque portefeuille.

Des évolutions de valorisation contenues

Les petites capitalisations européennes ont évolué de manière contrastée au cours du semestre. L'indice MSCI Europe Small Cap a terminé la période en progression de 5,4%*, tandis que le CAC Small est resté quasiment stable à +0,6%*. Cette différence reflète notamment un environnement resté moins favorable aux petites valeurs françaises. Plus généralement, les marchés ont continué de privilégier les entreprises présentant une bonne visibilité sur leur activité et leur financement.

Sur le marché du non coté européen, les multiples de transaction ont légèrement rebondi au premier semestre : l'Argos Index® est passé de 8,3x l'EBITDA au quatrième trimestre 2025 à 8,8x au deuxième trimestre 2026. Ce niveau demeure nettement inférieur au pic de 11,6x observé fin 2021. Cette évolution suggère une stabilisation progressive des valorisations, dans un marché qui reste néanmoins sélectif, tant pour le financement des entreprises que pour les opérations de cession.

Dans cet environnement, l'équipe de gestion a maintenu un rythme d'investissement soutenu. Huit nouvelles sociétés sont entrées dans les portefeuilles au cours du premier semestre, principalement dans les secteurs de la santé et de la technologie, en France et dans plusieurs autres pays européens. Ces investissements poursuivent la diversification sectorielle et géographique des fonds encore en période de déploiement, avec un objectif d'environ trente participations par portefeuille à terme.

Huit nouvelles sociétés sont entrées dans les portefeuilles au premier semestre 2026

En parallèle, l'équipe poursuit son travail d'accompagnement des sociétés en portefeuille et étudie les différentes possibilités de liquidité pour les fonds les plus anciens. Le calendrier et les modalités de sortie sont appréciés participation par participation, en fonction des perspectives de chaque société et des conditions de marché.

Franck Halley
Rédigé le 10/09/2026

* Sources : Eiffel Investment Group, valeurs liquidatives aux 31 décembre 2025 et 30 juin 2026 ; Argos Wityu / Epsilon Research, Argos Index®, T2 2026 ; données des indices boursiers au 30/06/2026 dividendes réinvestis – Bloomberg.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



Les valorisations de la gamme FCPI-FCPR

Au 30 juin 2026

Année de création	Fonds	ISIN	Avantage fiscal [1]	Nominal	Montant total remboursé [2]	VL 30/06/2026	Évolution VL depuis l'origine [3]
2017	**FCPI - InnovALTO 2017/2018**	FR0013265451	18%	100 €	45 €	**34,11€**	- 20,89%
2019	**FCPI - ALTO Innovation 2019**	FR0013433380	18%	100 €	-	**68,38€**	- 31,62%
2020	**FCPI - ALTO Innovation 2020**	FR0013520012	22%	100 €	-	**77,67€**	- 22,33%
2021	**FCPI - ALTO Innovation 2021**	FR00140044F8	22%	100 €	-	**89,06€**	- 10,94%
2022	**FCPI - ALTO Innovation 2022**	FR001400AMK3	22%	100 €	-	**98,92€**	- 1,08%
2023	**FCPI - ALTO Innovation 2023**	FR00140015D8	22%	100 €	-	**100€**	-
2024	**FCPI - ALTO Innovation 2024**	FR001400QX15	17,1%	100 €	-	**97,44€**	- 2,56%
2025	**FCPI - Eiffel Innovation Stratégique**	FR0014010GN3	22,5%	100 €	-	**100,43€**	+ 0,43%
2018	**FCPR ALTO Avenir (Part A)**	FR0013321882	-	100 €	70 €	**50,52€**	+ 20,52%
2018	**FCPR ALTO Avenir (Part I)**	FR0013321890	-	100 €	70 €	**56,58€**	+ 26,58%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

[1] Réduction IR obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

[2] Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie des fonds.

[3] Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.



Historique de la gamme FCPI-FCPR

30 fonds totalement remboursés

L'équipe d'investissement de la gamme effectue régulièrement des remboursements aux investisseurs. Cela démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les fonds dans de bonnes conditions.

Année de création	Fonds	ISIN	Avantage fiscal [1]	Date de liquidation	Performance finale [2]
2002	**FCPR - Microcaps ALTO**	FR0010056085	-	20/09/2009	**+ 49,42%**
2001	**FCPI - ALTO Innovation**	FR0007065990	25%	30/09/2009	**+ 51,90%**
2002	**FCPI - ALTO Innovation 2**	FR0007073572	25%	21/11/2012	**+ 37,00%**
2004	**FCPI - ALTO Innovation 3**	FR0010073205	25%	29/11/2013	**- 8,51%**
2005	**FCPI - ALTO Innovation 4**	FR0010204099	25%	06/04/2016	**- 5,33%**
2006	**FCPI - ALTO Innovation 5**	FR0010320291	25%	02/12/2016	**+ 4,43%**
2007	**FCPI - ALTO Innovation 6**	FR0010478750	25%	09/10/2017	**+ 46,11%**
2007	**FCPI Innovation Durable**	FR0010478784	25%	28/11/2014	**+ 53,62%**
2008	**FCPI Fortune ALTO**	FR0010593566	42,5%	15/06/2020	**- 21,73%**
2008	**FCPI - ALTO Innovation 7**	FR0010634170	25%	31/12/2018	**+ 68,59%**
2008	**FCPI Innovation Durable 2**	FR0010650085	25%	31/12/2018	**+ 22,69%**
2009	**FCPI - Fortune ALTO Innovation 2**	FR0010685941	42,5%	15/09/2020	**0%**
2009	**FCPI - ALTO Innovation 8**	FR0010775775	25%	30/11/2017	**+ 26,00%**
2009	**FCPI Europe ALTO**	FR0010784215	25%	31/12/2018	**+ 74,33%**
2009	**FCPI Innovation Durable 3**	FR0010781336	25%	31/12/2018	**+ 26,86%**
2010	**FCPI - ALTO Innovation 9**	FR0010914994	25%	31/12/2018	**+ 84,39%**
2010	**FCPI Europe ALTO 2**	FR0010920835	25%	31/12/2018	**+ 90,82%**
2011	**FCPI Fortune ALTO Innovation 3**	FR0011013614	40%	31/12/2019	**+ 52,31%**
2011	**FCPI Europe ALTO Innovation**	FR0011076652	22%	31/12/2018	**+ 56,91%**
2011	**FCPI - ALTO Innovation 10**	FR0011076645	22%	15/05/2020	**+ 43,17%**
2012	**FCPI Fortune ALTO 2012**	FR0011201623	50%	31/12/2019	**+ 33,33%**
2012	**FCPI - Europe Leaders**	FR0011291681	18%	14/09/2020	**+ 35,75%**
2012	**FCPI - ALTO Innovation 2012**	FR0011283241	18%	15/09/2020	**+ 25,39%**
2013	**FCPI - Fortune Europe 2013**	FR0011414432	50%	29/12/2020	**+ 20,68%**
2013	**FCPI - Europe ALTO Innovation 2013**	FR0011533215	18%	15/03/2021	**- 15,10%**
2014	**FCPI - Fortune Europe 2014**	FR0011708148	50%	28/07/2021	**+ 23,01%**
2014	**FCPI Objectif Europe**	FR0012034833	18%	15/03/2022	**+ 42,40%**
2015	**FCPI Fortune Europe 2015**	FR0012371383	50%	31/03/2023	**+ 39,32%**
2015	**FCPI - InnovALTO 2015**	FR0012847242	18%	20/07/2023	**+ 20,00%**
2016	**FCPI - Fortune Europe 2016/2017**	FR0013065265	50%	31/03/2025	**+ 13,50%**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

[1] Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

[2] Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée.



Zoom sur : Eiffel Entrepreneurs

FCPR Éligible 150-0 B TER

Le capital développement au service des entrepreneurs

Ouvert à la souscription jusqu'au 31/12/2026, Eiffel Entrepreneurs a pour objectif principal de réaliser des opérations de capital investissement et de capital développement en France et en Europe. Il adoptera une approche de diversification sectorielle (transition énergétique, logiciels, santé, industrie, services, etc...) et géographique (principalement en France mais également dans les autres Etats européens, notamment Allemagne, Suède, Italie, etc...).



Indicateur de Risque (SRI) :

1	2	3	4	5	**6**	7

< Risque le plus faible — Risque le plus élevé >

Durée de blocage : 7 à 10 ans

En synthèse - Part A (FR001400WZ31)

- Le fonds a pour objectif principal d'investir 75% minimum de son actif dans des sociétés éligibles au Quota Remploi (tel que décrit dans le Règlement du fonds)* et ce afin de permettre notamment aux investisseurs personnes morales, ayant cédé les titres qui leur ont été apportés par leurs associés contrôlant personnes physiques résidents fiscaux français, et qui souhaitent réinvestir au moins 60% du montant du produit de cette cession dans les conditions prévues par l'article 150-0 B ter I, 2 d° du CGI (régime de l'« apport-cession »).
- Le solde de 25% maximum de son actif pourra notamment être investi dans des titres émis par des Sociétés Eligibles ainsi qu'en OPCVM monétaires ou obligataires à court ou moyen terme.

Eligibilité : nominatif pur ou administré (compte-titres)

La gestion pratiquée peut entrainer un risque de perte en capital. Veuillez-vous référer au règlement du fonds et au DIC (www.eiffel-ig.com) avant de prendre toute décision finale d'investissement. La durée de blocage est de 7 ans (jusqu'au 30/06/2032 minimum) et jusqu'à 10 ans (jusqu'au 30/06/2035) sur décision de la société de gestion.

*** Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition du présent document.**

Eiffel Entrepreneurs

FCPR Éligible 150-0 B TER

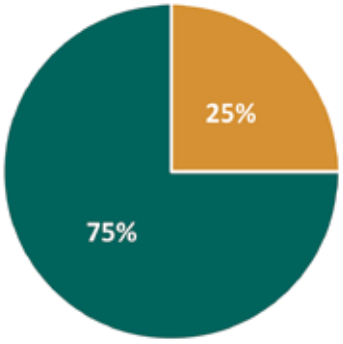
Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion s'est spécialisée dans les investissements en Europe et plus particulièrement en France, en Italie, en Allemagne et en Scandinavie. Eiffel Entrepreneurs adoptera une approche de terrain (visite des entreprises, analyse approfondie...).

L'investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital et nécessite une durée de blocage de 7 à 10 ans.

Eiffel Entrepreneurs a pour objectif principal d'investir 75 % minimum de son actif dans des sociétés éligibles au Quota Remploi (tel que décrit dans le Règlement du fonds)* et ce afin de permettre notamment aux investisseurs personnes morales, ayant cédé les titres qui leur ont été apportés par leurs associés contrôlant personnes physiques résidents fiscaux français, et qui souhaitent réinvestir pour ceux ayant cédé leurs titres au plus tard le 20 février 2026 inclus, au moins 60 %, ou pour ceux ayant cédé leurs titres à compter du 21 février inclus, 70 % du montant du produit de cette cession dans les conditions prévues par l'article 150-0 B ter I, 2 d° du CGI. Allocation cible de la poche de 75 % :

- **55% minimum d'entreprises européennes non cotées de toute taille** (dont pré-IPO) pouvant bénéficier du mécanisme de « Garantie de Fonds Propres » accordé par Bpifrance,
- **20% maximum d'entreprises européennes cotées sur des marchés non règlementés** ayant une capitalisation boursière inférieure à 500 millions d'euros.



Le solde de 25% maximum de son actif pourra notamment être investi dans des titres émis par des Sociétés Eligibles ainsi qu'en OPCVM monétaires ou obligataires à court ou moyen terme.

* Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition de la présente brochure (27/04/2026).

Accompagner les entrepreneurs sur le long terme

Augmentation de capital

Croissance organique et externe

Développement à l'international

Les principaux risques du fonds

Risque de perte en capital : le fonds n'est pas un fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi ne soit pas restitué en tout ou partie.

Risque lié aux entreprises éligibles ou non aux différents quotas d'investissement du fonds : la performance du fonds dépendra en grande partie du succès des sociétés dans lesquelles le fonds sera investi. L'évolution de ces entreprises pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valeur liquidative des parts du fonds.

Risque de non-liquidité des actifs du fonds : le fonds investissant principalement dans des titres ou droits émis par des sociétés non cotées, les titres ou droits qu'il détiendra seront peu liquides.

Risque lié à la valeur des sociétés du portefeuille du fonds au moment des cessions : les sociétés dans lesquelles le fonds est investi font l'objet d'évaluations, afin de fixer périodiquement l'évolution de la valeur estimée des actifs en portefeuille et à calculer la valeur liquidative des parts du fonds. Compte tenu des évolutions possibles des conditions de marché au jour de la cession du portefeuille, il ne peut être exclu que ces sociétés soient cédées à un prix inférieur à celui auquel leurs titres auront été évalués.

Risque fiscal : l'ensemble des régimes fiscaux susceptibles de s'appliquer aux porteurs de parts A, résidents fiscaux en France, est soumis au respect par le fonds et par les investisseurs d'un certain nombre de conditions (précisées dans la Note Fiscale) qui pourraient ne pas être respectées. Ces conditions peuvent également être amenées à évoluer du fait de changements législatifs ou de doctrine, ou en raison de données erronées ou trompeuses fournies par les sociétés concernées ou d'engagements non tenus par ces dernières.

Les risques mentionnés dans la brochure ne sont pas exhaustifs. Pour plus d'information, veuillez consulter les risques mentionnés dans le document d'information clé et le règlement.

Eiffel Entrepreneurs

FCPR Éligible 150-0 B TER

Le cadre fiscal

Fonds éligible au régime « d'apport-cession » (150-0 B ter du Code général des impôts)

Le fonds Eiffel Entrepreneurs est fiscalement éligible au régime de réemploi des produits de cession. Un dirigeant souhaitant céder les titres d'une société dont il est actionnaire, peut recourir à ce régime et, dans certaines conditions, reporter la plus-value générée lors de la vente.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour bénéficier du régime de l'apport-cession et sous réserve du respect de l'article 150-0 B ter du CGI, le dirigeant doit apporter les actions de sa société à une holding qu'il contrôle. Dans un second temps, la holding peut procéder à la vente de ces actions.

Si cette vente est effectuée moins de trois ans après l'apport, le report d'imposition est conditionné au réinvestissement, par la holding, d'au moins 60 % du produit de cession dans un délai de deux ans à compter de la cession, pour ceux ayant cédé leurs titres au plus tard le 20 février 2026 inclus, ou, pour ceux ayant cédé leurs titres à partir du 21 février 2026, de 70 % du produit de cession dans un délai de trois ans à compter de la cession.

Cet investissement de « réemploi » doit être effectué dans des entreprises éligibles à l'article 150-0 B ter du CGI, ou dans des Fonds Commun de Placements à Risques qui investissent dans ces mêmes sociétés.

Le FCPR Eiffel Entrepreneurs prend l'engagement dans son règlement d'investir à minima 75% du montant des souscriptions libérées dans des entreprises éligibles au quota prévu à l'article 150-0 B ter du CGI (dans sa version en vigueur à compter du 21 février 2026).

Le dispositif fiscal applicable en cas d'apport-cession de titres réalisé par les personnes physiques et les conditions et obligation du report d'imposition applicables aux plus-values d'apport sont détaillés à l'article 150-0 B ter du CGI. Une note fiscale est disponible sur demande. Consultez votre conseiller avant toute décision d'investissement.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition de la présente brochure (27/04/2026). Les avantages fiscaux sont acquis sous condition de conservation des parts pendant 5 ans minimum. Toutefois, la durée de blocage des avoirs prévue dans le règlement du fonds est de 7 ans minimum (soit jusqu'au 30/06/2032 minimum) et jusqu'à 10 ans (soit jusqu'au 30/06/2035), sauf cas de rachat anticipé prévus par le règlement du fonds (décès et invalidité du souscripteur personne physique).

Informations réglementaires

Tableau de frais annuel moyen (TFAM) maximum :

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux) *	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum*	Dont TFAM distributeur maximum*
Droits d'entrée et de sortie	0,40%	0,40%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3% (part A) / 2% (part I)	1% (part A) / 0% (part I)
Frais de constitution	0,05%	-
Frais non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,40%	-
Frais de gestion indirects	0,08%	-
Total	**3,93%**	**1,40%**

* Calculés sur la base de la durée de vie du fonds, y compris ses éventuelles prorogations. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Avertissements : L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pour une durée de 7 ans, soit jusqu'au 30 juin 2032, pouvant aller jusqu'à 10 ans, soit jusqu'au 30 juin 2035, en cas de prorogation de cette durée par la Société de Gestion, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement.

Le Fonds Commun de Placement à Risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque du fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Eiffel Entrepreneurs

Trois opérations réalisées depuis le lancement du fonds

LE SLIP FRANÇAIS

AUGMENTATION DE CAPITAL · PRÉ-IPO

Eiffel Entrepreneurs est entré au capital du Slip Français via une augmentation de capital. La société a procédé à son introduction en bourse sur Euronext Growth Paris (juillet 2026).

Financement destiné à :

l'accélération commerciale et marketing, le développement de l'outil industriel et le besoin en fonds de roulement.

Fondée en 2011, Le Slip Français est une marque française de sous-vêtements et vêtements du quotidien fabriqués en France.

BYTETRAVEL

AUGMENTATION DE CAPITAL · TRANSFERT DE MARCHÉ

Opération réalisée à l'occasion du transfert de ByteTravel de BME Scaleup vers BME Growth. Eiffel devient le premier investisseur institutionnel international de cette société espagnole de travel-tech.

Financement destiné à :

renforcer l'actionnariat et accompagner la croissance de la société avant son passage sur le marché principal.

Fondée en 2021 en Espagne, ByteTravel est une entreprise technologique qui propose des services aux voyageurs : visa, cartes SIM virtuelles, assurance voyage et salons VIP d'aéroport.

NEXSTIM

AUGMENTATION DE CAPITAL · DEAL SOURCÉ PAR LES ÉQUIPES

Opération sourcée directement par l'équipe Innovation d'Eiffel dans cette medtech finlandaise, spécialiste de la stimulation cérébrale non invasive, cotée à Helsinki.

Financement destiné à :

accélérer la feuille de route commerciale en diagnostic et élargir les applications thérapeutiques.

Nexstim Plc est une entreprise finlandaise de technologie médicale, spécialisée dans la stimulation magnétique transcrânienne non invasive, pour le diagnostic et la thérapie des maladies cérébrales.

Un partenariat renforcé avec bpifrance

MÉCANISME DE GARANTIE BPIFRANCE

Le FCPR Eiffel Entrepreneurs a été agréé par le comité d'agrément de Bpifrance, dans le cadre de son mécanisme de « Garantie de fonds propres* ».

Ce dispositif vise à renforcer le capital et le développement des startups, TPE et PME françaises non cotées. Il soutient l'économie, l'industrie, la transition écologique et la compétitivité verte, les Deeptech et l'innovation, l'inclusion par l'emploi et la formation. Il est doté par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.

***L'attention des investisseurs est attirée sur la nature particulière de cette garantie. Il s'agirait d'une protection partielle. Il existe un risque qu'aucun des investissements du fonds ne bénéficie de la garantie. Pendant la période de garantie, Bpifrance percevrait du fonds une commission annuelle calculée sur le montant de l'investissement garanti, ce qui viendrait réduire la performance potentielle du fonds.**

FCPI InnovALTO 2017-2018

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Fonds en préliquidation

Le FCPI InnovALTO 2017-2018 est en préliquidation depuis le 1er janvier 2025. Dans ce cadre, une première distribution partielle de 45 € par part A a été effectuée fin octobre 2025. Au premier semestre 2026, le FCPI a poursuivi les cessions de son portefeuille d'entreprises innovantes et notre équipe de gestion travaille activement afin de finaliser les dernières cessions du portefeuille. Au 30 juin 2026, il compte 17 entreprises et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 65 % de l'actif du fonds. Au premier semestre 2026, la valeur liquidative a enregistré une légère hausse de 0,9%. Nous vous proposons de découvrir Exasol, l'une des participations du fonds.

Zoom sur Exasol

Exasol commercialise une base de données analytique haute performance, permettant d'analyser rapidement de très gros volumes de données. Sa solution est proposée de façon flexible en mode on-premise, cloud ou hybride.

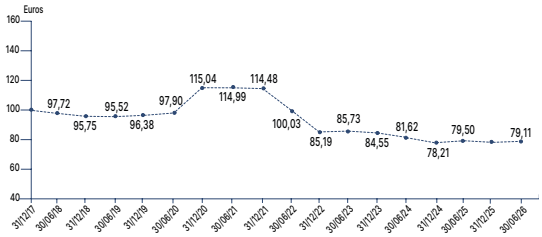
Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 19 millions d'euros, en baisse de 11,6% par rapport au premier semestre 2025. L'excédent brut d'exploitation s'est élevé à 1,6 million d'euros, contre 2 millions un an plus tôt.

Exasol a gagné onze nouveaux clients, porté par sa stratégie de souveraineté des données et d'intelligence artificielle agentique, mais les clients existants ont moins investi. Les objectifs de chiffre d'affaires 2026 ont été révisés, en repli de 9% et un excédent brut d'exploitation entre 3 et 3,5 millions d'euros, contre 3 à 4 millions initialement.

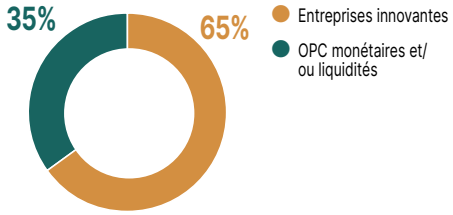
Principales participations innovantes		
EXASOL	Logiciel	Allemagne
MAPS GROUP	Logiciel	Italie
PLANETEL	Télécommunications	Italie
PLANITY	Logiciel	France
TAGMASTER	Technologie	Suède

ISIN	FR0013265451
Valeur d'origine	100 € (31/12/2017)
Montant total remboursé	45 €
Valeur liquidative 30/06/2026	34,11 €
Variation / Origine	- 20,89%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026



FCPI ALTO Innovation 2019

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Fonds en préliquidation

Le FCPI ALTO Innovation 2019 est entré en préliquidation le 1er janvier 2026. Au cours de cette période, notre équipe de gestion travaille à la cession du portefeuille du fonds. Ce dernier compte 22 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et le ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 74 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, la valeur liquidative du FCPI a baissé de 3,4 %, principalement sous l'effet de l'évolution des valorisations d'Acuvi (voir ci-dessous), Vertiseit et Maps Group.

Zoom sur Acuvi

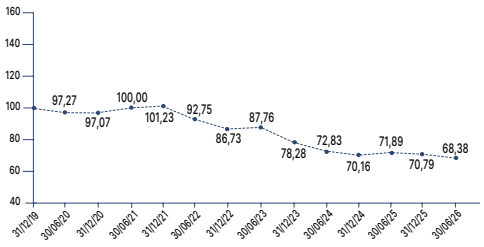
Acuvi est une société suédoise cotée sur le Nasdaq First North Growth Market. Le groupe conçoit et produit des solutions de mouvement de haute précision pour différentes industries : les semi-conducteurs, la défense, le spatial et la santé, par l'intermédiaire de ses trois filiales : PiezoMotor, Sensapex et TPA Motion.

Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 50,1 millions de SEK, contre 47,2 millions au deuxième trimestre 2025, soit une hausse de 6 %. Sur cette même période, le résultat d'exploitation est passé d'un excédent de 7,7 millions de SEK à un déficit de 9,3 millions de SEK, en raison de coûts exceptionnels, de droits de douane plus élevés et d'une accélération de l'amortissement des actifs incorporels. La gouvernance a récemment évolué avec l'arrivée d'un nouveau directeur administratif et financier, Jens Lagergren, et d'un nouveau dirigeant de la filiale TPA Motion, Gary Mann. Cette filiale représente une part significative de l'activité du groupe.

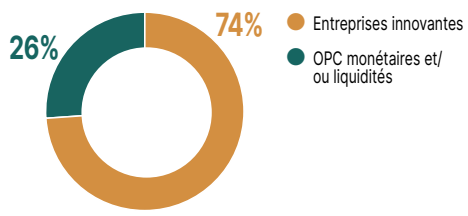
Principales participations innovantes		
ENTECH	Industrie	France
HUWISE (ex OPENDATASOFT)	Logiciel	France
PLANITY	Logiciel	France
WALLIX	Logiciel	France
YES WE HACK	Logiciel	France

ISIN	FR0013433380
Valeur d'origine	100 € (31/12/2019)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	68,38 €
Variation / Origine	- 31,62%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

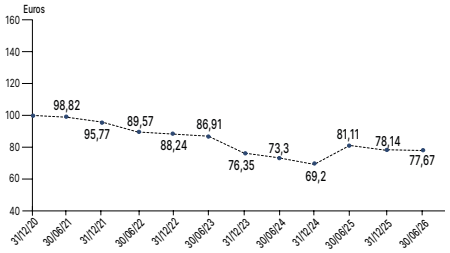
FCPI ALTO Innovation 2020

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI ALTO Innovation 2020 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes en juin 2024. Il compte 26 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 89 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, la valeur liquidative a enregistré une légère baisse de 0,6 %. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous l'actualité de Circle (industrie), l'une des participations du fonds.

ISIN	FR0013520012
Valeur d'origine	100 € (31/12/2020)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	77,67 €
Variation / Origine	- 22,33%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :

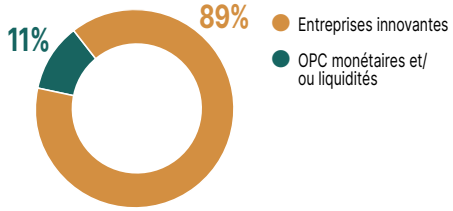


Zoom sur Circle

Circle Group SpA est une PME italienne qui conçoit des solutions numériques pour la logistique portuaire et intermodale par l'intermédiaire de ses filiales Info.era, eXyond et Cargo Start. Elle s'adresse à une industrie dont les processus sont encore largement manuels, ce qui complique la coordination entre les différentes parties prenantes et entraîne des retards dans la livraison des marchandises. Circle s'emploie à créer des connecteurs intelligents en digitalisant la chaîne logistique afin d'optimiser et de simplifier les processus, de générer des économies et de réduire les temps de trajet ainsi que les émissions de CO_2.

Au premier semestre 2026, la valeur de la production a atteint 15,8 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le carnet de commandes s'élevait à 36,7 millions d'euros à la fin du mois de juin 2026, offrant une visibilité jusqu'en 2027 pour une grande majorité des projets.

Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Principales participations innovantes		
CEOTRONICS	Équipements de communication	Allemagne
CIRCLE	Industrie	Italie
PLANITY	Logiciel	France
STIF	Industrie	France
YES WE HACK	Logiciel	France

COMMUNIQUE À DESTINATION DES PORTEURS DE PARTS DU FCPI ALTO INNOVATION 2020

Le FCPI ALTO Innovation 2020 a été agréé le 21 juillet 2020, pour une durée de 7 ans à compter de sa constitution, le 6 novembre 2020, et sa durée est prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du fonds.

Préalablement à cette ou ces distributions, le fonds doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée préliquidation, qui débutera, pour le FCPI ALTO Innovation 2020, le 1er janvier 2027.

Au cours de la période de préliquidation, le FCPI bénéficie de modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Notamment, le FCPI n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement défini à l'article L 214-30 du code monétaire et financier. En contrepartie, la réglementation contraint le FCPI à distribuer l'essentiel de ses actifs quelque temps à compter de leur cession.

Afin d'assurer la liquidation des investissements résiduels en portefeuille, nous souhaitons également vous informer par ce communiqué de la prorogation d'un an supplémentaire de la durée de vie du FCPI ALTO Innovation 2020, soit jusqu'au 6 novembre 2028. Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de sa durée de vie.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

EIFFEL INVESTMENT GROUP

FCPI ALTO Innovation 2021

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI ALTO Innovation 2021 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes en juin 2025. Il compte 33 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 89 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, sa valeur liquidative a baissé de 4,0 %, principalement sous l'effet de l'évolution des valorisations de Ceotronics (voir ci-dessous), Acuvi et BPC Instruments.

ISIN	FR00140044F8
Valeur d'origine	100 € (31/12/2021)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	89,06 €
Variation / Origine	- 10,94%

Zoom sur Ceotronics

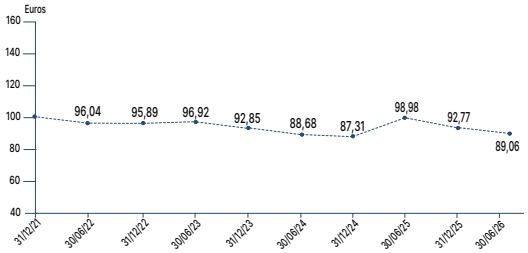
Ceotronics est une société allemande spécialisée dans les systèmes de communication sécurisés pour les environnements critiques : police, secours, armée et industrie.

Sur l'exercice 2025/2026, clos le 31 mai 2026, Ceotronics a réalisé un chiffre d'affaires de 56,3 millions d'euros, contre 55,8 millions un an plus tôt (+1%), pour un résultat net de 5,6 millions d'euros, en hausse de 18% par rapport à l'année précédente. Le carnet de commandes atteint 77,6 millions d'euros, dont un contrat de 47 millions d'euros signé en décembre 2025 avec l'armée allemande.

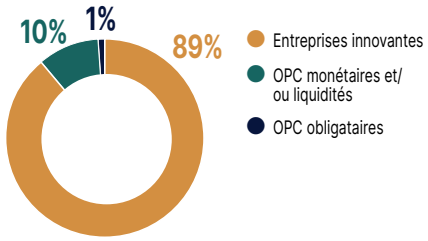
Pour l'exercice 2026/2027, Ceotronics anticipe un chiffre d'affaires d'environ 61 millions d'euros et un résultat net d'environ 6,2 millions d'euros, se rapprochant de son objectif Vision65 de 65 millions d'euros.

Principales participations innovantes		
CIRCLE	Industrie	Italie
ENTECH	Industrie	France
MOMENT	Technologie	France
STIF	Industrie	France
YES WE HACK	Logiciel	France

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)





Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2022

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI ALTO Innovation 2022 a achevé sa période d'investissement en juin 2026. Il compte 32 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 93 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, sa valeur liquidative est restée quasi stable, avec une variation de +0,5 %. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous l'actualité d'Hoffmann Green (Matériau), l'une des participations du fonds.

ISIN	FR001400AMK3
Valeur d'origine	100 € (31/12/2022)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	98,92 €
Variation / Origine	- 1,08%

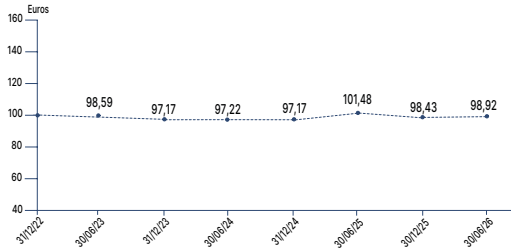
Zoom sur Hoffmann Green

Fondé en 2014, Hoffmann Green conçoit, produit et commercialise des ciments 0% clinker innovants, fortement décarbonés, avec une empreinte carbone divisée par 5 par rapport à des ciments traditionnels.

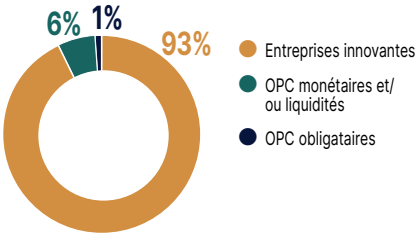
Au premier semestre 2026, la société a commercialisé et livré 40 000 tonnes de ciment 0% clinker, en hausse de +104% par rapport à la même période en 2025 et multipliées par près de 5 depuis le premier semestre 2024. Fort de ces volumes, le chiffre d'affaires a atteint 6,6 millions d'euros, en hausse de +87% par rapport au premier semestre 2025.

La Société confirme ainsi son objectif de production de 100 000 tonnes de ciment 0% clinker en 2026 et vise la rentabilité opérationnelle d'ici fin 2027. Hoffmann Green maintient également sa feuille de route stratégique à horizon 2030 en visant notamment 150 M€ de revenus.

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Principales participations innovantes		
CEOTRONICS	Équipements de communication	Allemagne
CIRCLE	Industrie	Italie
HOFFMANN GREEN	Matériaux	France
NEXSTIM	Santé	Finlande
YES WE HACK	Logiciel	France

FCPI ALTO Innovation 2023

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI ALTO Innovation 2023 poursuit sa période d'investissement, qui s'achèvera en juin 2027. Il compte 23 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 55 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, sa valeur liquidative a enregistré une légère baisse de 1,2 %. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous l'actualité d'Acconeer (technologie), l'une des participations du fonds.

ISIN	FR001400I5D8
Valeur d'origine	100 € (31/12/2023)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	100,00 €
Variation / Origine	0,00%

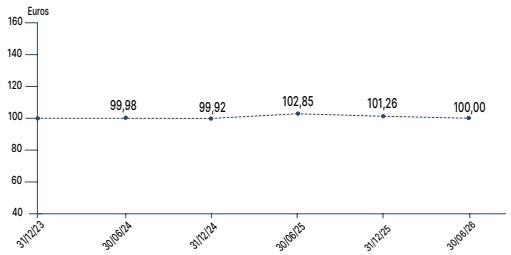
Zoom sur Acconeer

Fondée en 2011 à Malmö, en Suède, Acconeer AB développe des capteurs radar basés sur des signaux radio pulsés à haute fréquence, avec des applications dans l'automobile et l'industrie, pour la détection de présence, de mouvement et de distance.

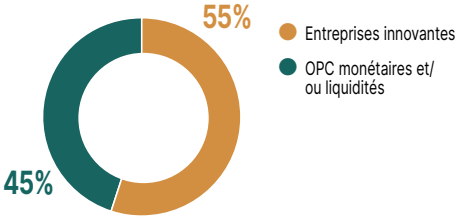
Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 39,7 millions de SEK, contre 24,1 millions un an plus tôt. Sur l'exercice 2025, il s'était élevé à 57,9 millions de SEK.

Acconeer a revu à la baisse son objectif 2027, avec une croissance du chiffre d'affaires d'au moins 100% par rapport à 2026, au lieu d'un objectif chiffré de 300 millions de SEK. La révision s'explique par des retards de lancement pour certains modèles automobiles utilisant leurs capteurs. La société anticipe une croissance soutenue au second semestre 2026.

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Principales participations innovantes		
ACCONEER	Technologie	Suède
CEOTRONICS	Équipements de communication	Allemagne
ENTECH	Industrie	France
OBSERVIT	Logiciel	Suède
SENZAGEN	Santé	Suède

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

EIFFEL INVESTMENT GROUP

FCPI ALTO Innovation 2024

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI ALTO Innovation 2024 poursuit sa période d'investissement, qui s'achèvera en juin 2028. Il compte 10 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 20 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, sa valeur liquidative a enregistré une légère baisse de 0,5 %. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous l'actualité de ByteTravel (technologie), l'une des participations du fonds.

ISIN	FR001400QX15
Valeur d'origine	100 € (31/12/2024)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	97,44 €
Variation / Origine	- 2,56%

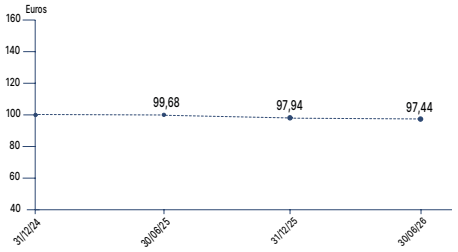
Zoom sur ByteTravel

Fondée en 2021 en Espagne, ByteTravel est une entreprise technologique cotée sur le marché BME Scaleup. Elle vend des services aux voyageurs : visas (Visagov), des cartes SIM virtuelles (Roamic), assurance voyage (Globely) et salons VIP d'aéroport (Priovip).

Sur l'exercice 2025, le chiffre d'affaires a atteint 19,4 millions d'euros, en hausse de 73% par rapport à 2024, porté par 3,2 millions d'utilisateurs. Au premier trimestre 2026, il s'est élevé à 7,3 millions d'euros, soit une progression de 49,9% sur un an.

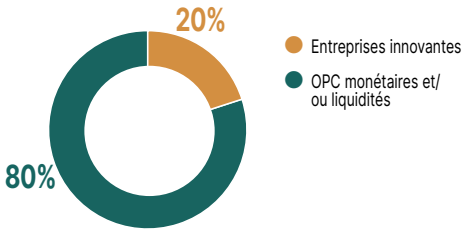
En décembre 2025, le conseil d'administration a fixé un objectif de 29 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 2026, confirmé depuis par la progression du premier trimestre.

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Principales participations innovantes		
BYTETRAVEL	Technologie	Espagne
LARGO	Technologie	France
NEXSTIM	Santé	Finlande
SMAIO	Santé	France
VERTISEIT	Technologie	Suède

Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



FCPI Eiffel Innovation Stratégique

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPI Eiffel Innovation Stratégique démarre sa période d'investissement qui sera atteinte en juin 2029. Il compte 4 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026. Au cours du premier semestre 2026, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que ByteTravel (technologie), Nexstim (santé) ou Smaio (Santé) pour atteindre un ratio d'investissement de 9%. Nous vous proposons de découvrir Nexstim, l'une des participations du fonds.

ISIN	FR0014010GN3
Valeur d'origine	100 € (31/12/2025)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	100,43 €
Variation / Origine	NA

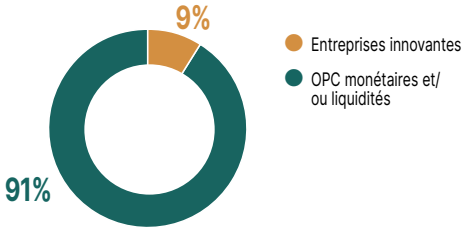
Zoom sur Nexstim

Nexstim Plc est une entreprise finlandaise de technologie médicale, spécialisée dans la stimulation magnétique transcrânienne non invasive, pour le diagnostic et la thérapie des maladies cérébrales.

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 5,2 millions d'euros, contre 4,5 millions un an plus tôt, soit une hausse de 16%. La marge brute est d'environ 80% et l'excédent brut d'exploitation reste positif pour le quatrième semestre de suite. Sur l'exercice 2025, il s'était élevé à 11 millions d'euros, en hausse de 25,6% par rapport à 2024.

Nexstim confirme son objectif de croissance en 2026 ainsi qu'une amélioration du résultat d'exploitation, porté par un carnet de commandes record en août et plus de dix nouveaux systèmes commandés depuis fin juin.

Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Principales participations innovantes		
BYTETRAVEL	Technologie	Espagne
NEXSTIM	Santé	Finlande
SMAIO	Santé	France
UNIBAP	Technologie	Suède

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPR ALTO Avenir

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPR ALTO Avenir est entré en préliquidation le 1er janvier 2025. Dans ce cadre, une première distribution partielle de 70 € par part A et part I a été effectuée fin octobre 2025. Son portefeuille compte 9 entreprises au 30 juin 2026 et son ratio d'investissement en entreprises innovantes atteint 55 % de l'actif du fonds. Entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, les valeurs liquidatives ont enregistré une légère hausse de 0,8 % pour la part A et de 0,9 % pour la part I. Nous vous proposons de découvrir l'actualité d'Entech Smart Energies, l'une des participations du fonds. Notre équipe de gestion travaille activement afin de finaliser les dernières cessions du portefeuille.

Zoom sur Entech Smart Energies

Fondé en 2016, Entech est un acteur français de la transition énergétique, spécialisé dans le stockage et le pilotage intelligent des énergies renouvelables.

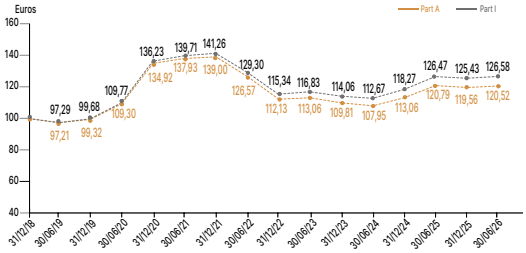
Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 71,8 millions d'euros, en hausse de 161% par rapport au premier semestre 2025. L'accélération a été portée par Entech Construction (63,3 millions d'euros, x3,2) et par la montée en puissance des projets de stockage.

Entech vise, à horizon 2029, plus de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires avec une marge d'excédent brut d'exploitation comprise entre 20 et 25%. Pour 2026, l'objectif de 130 millions d'euros est sécurisé par un carnet de commandes de 116 millions d'euros.

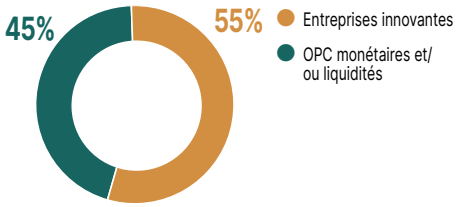
Principales participations		
BILENDI	Internet	France
ENTECH	Industrie	France
PLANITY	Logiciel	France
TAGMASTER	Technologie	Suède
WALLIX	Logiciel	France

ISIN	FR0013321882 (part A) FR0013321890 (part I)
Valeur d'origine	100 € (31/12/2018)
Montant total remboursé	70 € (part A et part I)
Valeur liquidative 30/06/2026	50,52 € (part A) 56,58 € (part I)
Variation / Origine	+ 20,52% (part A) + 26,58% (part I)

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2026 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



FCPR Eiffel Entrepreneurs

Rapport d'activité au 30 juin 2026

Le FCPR Eiffel Entrepreneurs démarre sa période d'investissement. Il compte 3 entreprises en portefeuille au 30 juin 2026. Au cours du premier semestre 2026, ce FCPR a investi dans des entreprises éligibles au Quota Remploi telles que ByteTravel (technologie), Le Slip Français (industrie) ou Nexstim (santé) pour atteindre un ratio d'investissement de 8%. Nous vous proposons de découvrir Le Slip Français, l'une des participations du fonds.

Zoom sur Le Slip Français

Fondée en 2011, Le Slip Français est une marque française de sous-vêtements et vêtements du quotidien fabriqués en France, cotée sur Euronext Growth depuis juillet 2026.

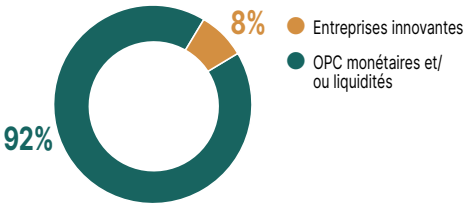
Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires a atteint 9,1 millions d'euros, en hausse de 3% par rapport au premier semestre 2025 à périmètre comparable. Les ventes ont été portées par le canal digital, qui représente 88% du chiffre d'affaires sur la période.

Le Slip Français confirme les objectifs de son introduction en bourse : doublement du chiffre d'affaires 2025 d'ici 2030 et résultat d'exploitation supérieur à 10% à moyen terme.

Principales participations		
BYTETRAVEL	Technologie	Espagne
LE SLIP FRANÇAIS	Industrie	France
NEXSTIM	Santé	Finlande

ISIN	FR001400WZ31 (part A) FR00140111A6 (part I)
Valeur d'origine	100 € (31/12/2025)
Montant total remboursé	-
Valeur liquidative 30/06/2026	99,90 € (part A) 99,90 € (part I)
Variation / Origine	NA (part A) NA (part I)

Composition estimée de l'actif au 30/06/2026 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

EIFFEL INVESTMENT GROUP



Relations partenaires et investisseurs



Émilie DA SILVA
Managing Director
Wealth Solutions



Adrien BUREL
Responsable
des Partenariats



Mathieu TALBOT
Responsable
des Partenariats

Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com
22 rue de Marignan - 75008 Paris

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DIC (Document d'Information Clé) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail, ainsi qu'exercer le cas échéant une demande d'exercice de droits, à l'adresse dpo@eiffel-ig.com ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).

22 rue de Marignan - 75008 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 39 54 35 67 - contact@eiffel-ig.com - www.eiffel-ig.com
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 1er septembre 2010 sous le N° GP - 10000035